

Enlèvement d'un chien aidez moi.

Par diane

Bonjour,

Le chien de mon père à été enlevé vendredi après midi. Mon père ne la su que samedi midi quand un voisin est venu le voir pour lui dire que on lui avait emmené son chien. Le voisin dit que en parlent avec un autre voisin ce voisin lui aurait dit que mon père ne doit pas penser que ces lui car il a vu 2 femme d'une association de village venu pour emmener le chien or mon père ne savait pas encore que son chien avait disparu. Mais toute assotiations doit être accompagné par la police ce qui nait pas le cas.la police a reçus la plainte de mes parent et on téléphoné au assotassions d'animaux qui non pas été chez lui. De plus le voisin avait fait une pétition contre mon père pour qu'il ne fasse pas de travaux dans sa maison pour faire des locatif se qui na pas été loin vu qu'il n'y a pas eu de signature et que mon père avait tout le tampon du maire. Il avait aussi menacé mes parent avec sont fils il y a une semaine mes parent on porté plainte la aussi.je voudrai savoir si avec toute ces information on peut le trainé en justice car qui peut enlever un chien (voir le tuer) peut aussi tuer des humains. Merci pour votre réponse j'ai peur pour mes parent.